

Les vestiges antiques de la grotte de Hôq (Suqutra, Yémen)
(note d'information)

Monsieur Christian Julien Robin, Madame Maria Gorea

Citer ce document / Cite this document :

Robin Christian Julien, Gorea Maria. Les vestiges antiques de la grotte de Hôq (Suqutra, Yémen) (note d'information). In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 146^e année, N. 2, 2002. pp. 409-445;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.2002.22441>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_2_22441

Fichier pdf généré le 27/10/2018

NOTE D'INFORMATION

LES VESTIGES ANTIQUES DE LA GROTTTE DE HÔQ (SUQUTRA, YÉMEN),
PAR M. CHRISTIAN JULIEN ROBIN, CORRESPONDANT DE L'ACADEMIE,
ET M^{me} MARIA GOREA

Fin décembre 2000 et début janvier 2001, une équipe belge de spéléologues, animée par M. Peter De Geest, a entrepris d'explorer les nombreuses grottes de l'île yéménite de Suqutra. Dans l'une d'elles – remarquable par la richesse et la diversité de ses cristallisations –, qui s'ouvre dans la falaise littorale nord-orientale, au lieu-dit Hôq, elle a découvert de nombreux vestiges trahissant le passage de visiteurs. De retour en Belgique, M. De Geest a cherché à se renseigner sur la nature et la date de ces vestiges et s'est adressé à M^{me} Marie-Claude Simeone-Senelle, qui s'est tournée vers les auteurs de cette note. Que l'un et l'autre trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Un an après, en janvier 2002, Christian Robin a eu la possibilité de se rendre personnellement dans la grotte découverte par M. De Geest, avec une équipe de cinéastes et de spéléologues belges de la société Axell Communication. Avec l'aide de M. Hédi Dridi, jeune docteur en archéologie, il a entrepris un relevé sommaire des vestiges les plus importants : une cinquantaine de petits textes et dessins portés sur le rocher, une vingtaine d'objets culturels en terre cuite, quelques vestiges de torches et objets en bois, enfin et surtout une tablette de bois inscrite, avec un texte palmyrénien, à laquelle M^{me} Maria Gorea va consacrer son intervention².

1. Aujourd'hui, en arabe, le nom de l'île peut être orthographié avec un *alif maqṣūra* (Suqutṛā) ou avec un *tā' marbūṭa* (Suqutṛa). Dans les ouvrages historiques, on relève également Suqatṛā', Suqūṭarā' et Usqutṛā (J. Tkatsch, « Soḳoṭṛā », dans *Encyclopédie de l'islam*, 1^{re} édition, IV, p. 497).

2. Les résultats archéologiques ont été présentés par M. Hédi Dridi à la Société asiatique (« Indiens et Proche-Orientaux dans une grotte de Suqutṛā », *Journal asiatique* 290, 2002, p. 565-610). La découverte de la grotte a fait l'objet de nombreux articles dans la presse belge et dans diverses publications françaises : voir notamment R. Lévêque, « Découvertes lors du tournage d'un documentaire sur Socotra », dans *Regards, Spéléo Info*, Bulletin d'information bimestriel de la Société spéléologique de Wallonie 42, mai 2002, p. 8-10 ; E. Villeneuve, « Océan Indien, île de Socotra. Bénis soient Abgar et les spéléologues », *Le Monde de la Bible* 145, septembre-octobre 2002, p. 58 (voir aussi « Gesegnet seien Abgar und die Höhlenforscher », *Welt und Umwelt der Bibel* 1, 2003, p. 72) ; H. Dridi, M. Gorea, « Au III^e siècle de notre ère : le voyage d'Agbar [lire Abgar] à Suqutra », *Archéologia* 396, janvier 2003, p. 48-57.

UNE ÎLE ÉTRANGE

L'île de Suqūṭra³, qui ferme au sud le golfe d'Aden, offrant un repère commode pour les navires qui entrent ou sortent de la mer Rouge, se trouve dans le prolongement de la Corne de l'Afrique, à 230 km à l'est du cap Gardafui et à 400 km au sud des côtes d'Arabie (voir la carte, fig. 1). Située sur une grande voie d'échanges maritimes, elle a été visitée par de nombreux navigateurs qui, souvent, la mentionnent ou la décrivent dans le récit de leurs expéditions.

Les géologues estiment que Suqūṭra s'est détachée de longue date du continent africain et a évolué sans contact – ou presque – avec le monde extérieur, de sorte que sa faune et sa flore présentent une grande originalité. On y trouve ainsi un grand nombre d'espèces végétales et animales propres à l'île. En bord de mer et dans les zones de faible altitude, une plante, l'*adenium*, qui ressemble à un arbuste au tronc exagérément développé, donne au paysage un caractère d'étrangeté (fig. 2). En altitude, les arbres qui produisent le sang-dragon sont tout aussi insolites (fig. 3), avec un tronc et des branches qui ne sont pas faits de bois, mais d'une matière spongieuse tombant en poussière après la mort⁴.

Le climat est plutôt rude. L'île est battue par des vents très violents pendant la mousson d'été, de juin à septembre, de sorte que toute liaison maritime est interrompue. A cause de ces vents et de la pauvreté du sol, les occupants successifs n'ont jamais

3. Pour une description de l'île, voir « Soqūṭrā », dans *Encyclopédie de l'Islam* 1, *op. cit.*, p. 497-503 (J. Tkatch) ; *Western Arabia and the Red Sea* (B.R. 527 [Restricted], Geographical Handbook Series), Naval Intelligence Division, june 1946, p. 207-210 et 608-615 (carte, fig. 47) ; J.-L. Guebourg, *Socotra, une île hors du temps* (Îles et archipels, 25), Bordeaux (Centre de recherches sur les espaces tropicaux), 1998 ; *Sokotra. Mensch und Natur*, herausgegeben von Wolfgang Wranik, Wiesbaden (Ludwig Reichert), 1999. Pour l'histoire, voir J. Doresse, *Histoire sommaire de la Corne orientale de l'Afrique*, Paris (Geuthner), 1971, notamment p. 155-161. Pour l'archéologie, voir B. Doe, *Socotra, Island of Tranquility*, Londres (Immel), 1992 ; V. V. Naumkin, A. V. Sedov, « Monuments of Socotra », *Topoi* 3, 1993, p. 570-623 ; L.L. Weeks, M. Morris, B. McCall, Kh. al-Zubairy, « A Recent Archaeological Survey on Soqatra. Report on the preliminary expedition season, January 5th-February 2nd 2001 », *Arabian Archaeology and Epigraphy* 13, 2002, p. 95-125. Pour l'anthropologie, voir V. V. Naumkin, *Island of the Phoenix. An Ethnographic Study of the People of Socotra*, Reading (Ithaca Press), 1993 (traduction de *Sokotriyey, istoriko-etnograficheskiy očerok*) ; L. et H. Stein, « Suqūṭrā. Ethnographische Aspekte einer Inselkultur », dans *Aktualisierte Beiträge zum 1. Internationalen Symposium Südarabien interdisziplinär an der Universität Graz*, In memoriam Maria Höfner, herausgegeben von R. G. Stiegner, 1997, p. 181-214.

4. Sur la faune et la flore, voir notamment les contributions publiées dans *Proceedings of the First International Symposium on Soqatra Island: Present and Future*, Vol. 1, H. J. Dumont éd. (Global Environment Facility GEF : Conservation and Sustainable Use of the Biodiversity of Soqatra Archipelago), New York (United Nations Publications), 1998.

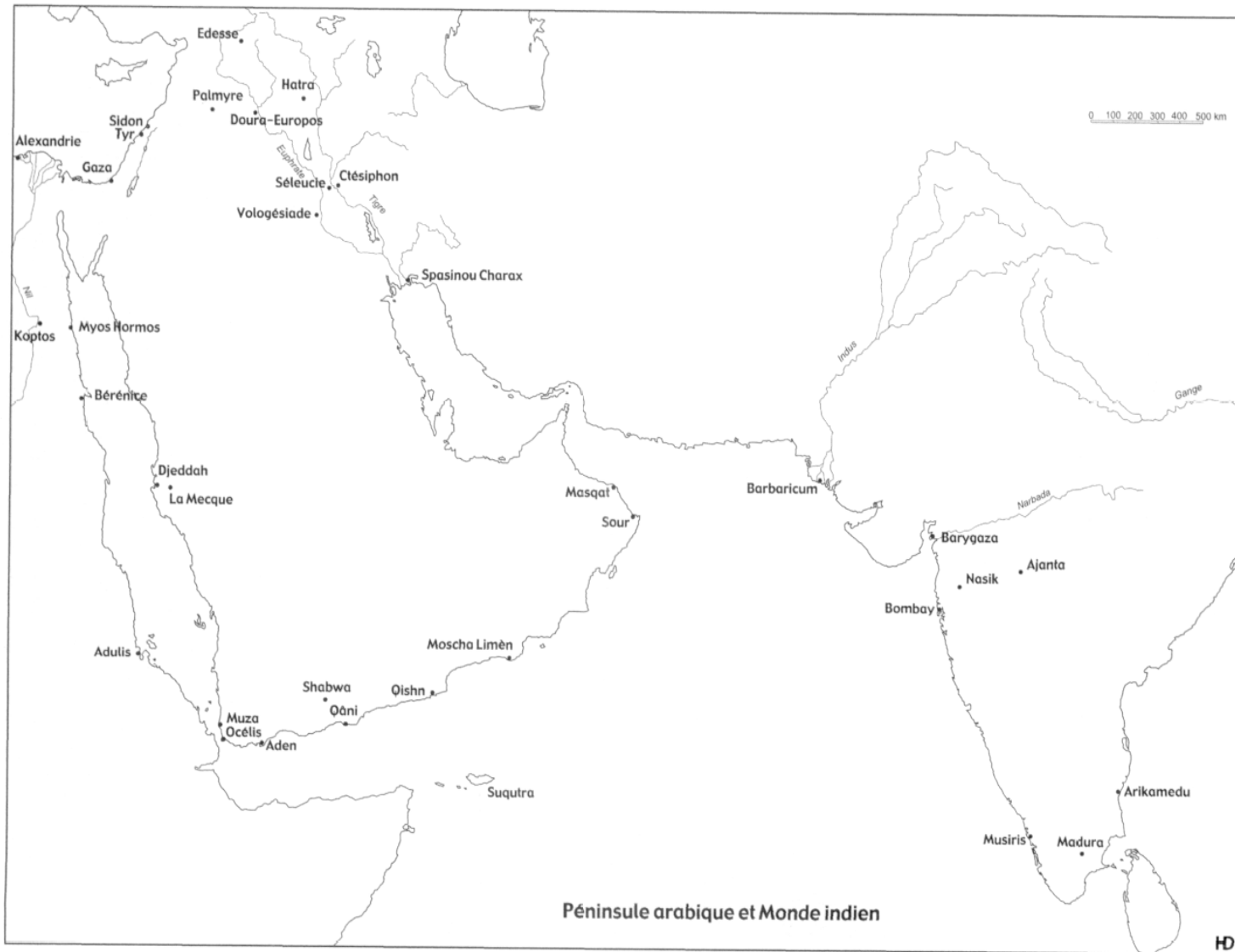


FIG. 1. – Carte localisant l'île de Suqūtra.

réussi à développer l'agriculture, qui est confinée dans quelques palmeraies et jardins en bord de mer. L'île se caractérise encore aujourd'hui par une économie fondée sur la cueillette, la pêche et l'élevage. Elle est dépourvue de tout équipement, notamment de routes, de sorte que les paysages sont très peu marqués par la présence de l'homme. Les puissances qui ont joué un rôle dominant dans la région, Grecs, Arabes, Portugais, Turcs ou Anglais, ont parfois cherché à installer une base permanente dans l'île, mais y ont rapidement renoncé, du fait de conditions de vie trop pénibles.

Suqūtra se distingue enfin par sa langue, qui appartient à la famille « sudarabique moderne », comme d'autres parlers pratiqués dans la péninsule, au Mahra (Yémen) et au Zafār (Oman). Le sudarabique moderne forme un rameau qui s'est détaché à une date très haute du sémitique occidental, de sorte qu'il en diffère radicalement⁵.

LES NOMS ANTIQUES DE SUQŪTRA⁶

Le nom antique de l'île dans les langues locales, le ḥaḍramawtique et le sabéen, n'est connu que de manière indirecte. Quelques inscriptions mentionnent, en effet, dans la titulature des Yaz'anides – un lignage de princes du Ḥaḍramawt –, un toponyme (ou ethnonyme) *S³krd* que Walter Müller a proposé d'identifier avec Suqūtra. Deux arguments fondent cette identification : le premier est la ressemblance très grande que présentent les structures consonantiques de *S³krd* et de Suqūtra ; le second est qu'à l'époque islamique, Suqūtra dépend d'ordinaire du Ḥaḍramawt ou du Mahra, régions que dominent précisément les Yaz'anides pendant l'Antiquité tardive.

Les sources externes, toutes postérieures au début de l'ère chrétienne, donnent un même nom (avec des variations mineu-

5. A. Lonnet, « The Soqotri Language : past, present and future », dans *Proceedings of the First International Symposium on Soqatra Island*, *op. cit.* (n. 4), p. 297-308 ; M.-Cl. Simeone Senelle, « The Soqotri Language », *ibid.*, p. 309-321, « Suqūtra. Langue », dans *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, IX, 1998, p. 844-845, et « Les langues sudarabiques modernes à l'aube de l'an 2000 : évaluation des connaissances », *Israel Oriental Studies* XX, 2002 (Semitic linguistics : the state of the art at the turn of the twenty-first century), p. 379-400.

6. Une excellente présentation des sources antiques évoquant Suqūtra se trouve dans W. W. Müller, « Zeugnisse über Sokotra aus antiken und mittelalterlichen Quellen », dans *Sokotra. Mensch und Natur*, *op. cit.* (n. 3), p. 183-191, et « Bibliographie » sans pagination. Voir également du même auteur « Antike und mittelalterliche Quellen als Zeugnisse über Soqotra, eine einstmals christliche Insel », *Oriens Christianus* 85, 2001, p. 139-161.

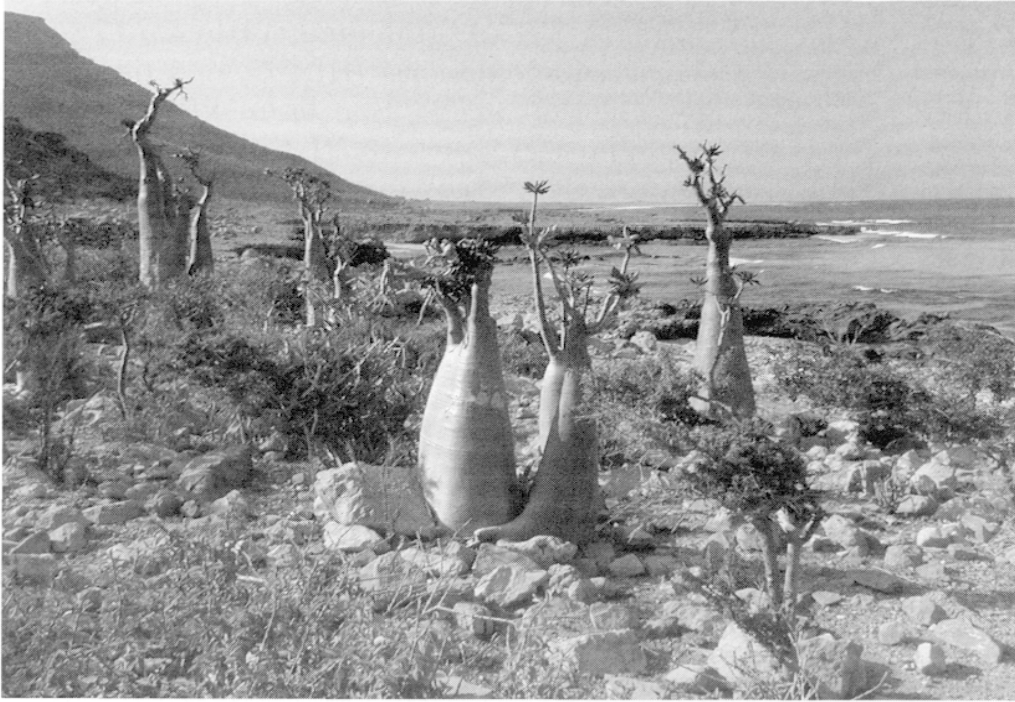


FIG. 2. – L'arbuste bouteille ou *adenium* (en suqṭrite, *trimo*).



FIG. 3. – L'arbre qui donne le sang-dragon (en suqṭrite *a'riyob*).

res) : Dioskoridès, peu différent de *S³krd*. Ce sont, en grec, le *Périple de la mer Érythrée* (§ 30-31), Ptolémée (VIII, 22, 17 ; voir aussi VI, 7, 45), Cosmas Indicopleustès (III, 65) et Étienne de Byzance (*Ethnika*, Meineke éd., p. 233) ; en latin, Pline (*Histoire naturelle* VI, 153) et Ammien Marcellin (XXIII, 6, 47). Dioskoridès pourrait venir du fait que les Grecs ont cru reconnaître « les Dioscures » (*Dioscoroi*) quand les gens du pays parlaient de *S³krd* ou de *d-S³krd*⁷. L'identification a dû s'opérer d'autant plus aisément que l'apparition des deux astres jumeaux (Castor et Pollux) était un présage favorable pour la navigation⁸. Elle est à l'origine de légendes et de diverses appellations qui survivent jusqu'à nos jours. En arabe, par exemple, le sang-dragon est appelé « sang des deux frères » (*damm al-akhawayn*) et deux îlots à l'ouest de Suqūtra, Samha et Darsa, sont appelés les Frères (mais aussi les Sœurs)⁹.

Une autre étymologie de Dioskoridès suppose une dérivation du sanscrit *Dvipa sukhatara* (« île heureuse »). Formulée dès le xv^e siècle¹⁰, elle se trouve dans de nombreux ouvrages et continue à être citée¹¹. Sa fragilité tient au fait que la littérature indienne ne fait aucune mention d'une île ainsi nommée.

Il est possible que d'autres noms aient été donnés à Suqūtra. Chez Agatharchide de Cnide, qui écrit vers le milieu du II^e siècle av. J.-C., Suqūtra et les petites îles voisines seraient appelées « les Îles fortunées » (*nēsoi eudaimones*)¹². Par ailleurs, certains ont reconnu dans Suqūtra l'île légendaire du phénix, appelée A-penenka ou Pa-anch (« l'île du Génie ») en égyptien, ou Pancheia en grec¹³.

Suqūtra a également été identifiée avec l'île de Dibous, la patrie de Théophile l'Indien. On sait que cet ambassadeur romain a été

7. Dans la toponymie moderne de l'île, de nombreux noms de lieu sont précédés par le pronom *dī*. Cette pratique remonte à l'Antiquité : dans les inscriptions, il n'est pas rare de trouver un toponyme introduit par le pronom *d-* (*dī* au féminin).

8. Le culte des Dioscures n'est pas attesté en Arabie méridionale. Mais une inscription grecque d'al-Bahrayn, qui vient d'être publiée, commémore la dédicace d'un temple en leur honneur : P.-L. Gatier, P. Lombard, Kh. M. al-Sindi, « Greek inscriptions from Bahrain », *Arabian Archaeology and Epigraphy* 13, 2002, p. 223-226.

9. *Western Arabia...*, *op. cit.* [n. 3], p. 609 et fotogr. 353 et 354.

10. Voir « Soḳotrā », dans *Encyclopédie de l'Islam* 1, *op. cit.*, p. 497, où J. Tkatsch refait l'histoire de cette hypothèse.

11. *Agatharchides of Cnidus, On the Erythraean Sea*, Translated and edited by S. M. Burstein, Londres (The Hakluyt Society), 1989, p. 169, n. 2 ; B. Doe, *op. cit.* [n. 3], p. 11, etc.

12. V, 105a (voir *Agatharchides of Cnidus, op. cit.* [n. 11], p. 169).

13. « Soḳotrā », dans *Encyclopédie de l'Islam* 1, *op. cit.*, p. 498 ; « Pancheia », dans *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 36, Halbband, 1949, col. 493-495 (K. Ziegler).

chargé par l'empereur Constance II (337-361) de convertir le roi de Ḥimyar (le Yémen actuel). Le seul indice pour situer Dibous se trouve dans l'itinéraire de Théophile, qui se rend successivement en Ḥimyar, à Dibous, en Inde proprement dite et enfin à Aksum (en Éthiopie)¹⁴. La localisation de Suqutra sur une voie maritime fréquentée par les Romains, entre le Yémen, l'Inde et l'Éthiopie, constitue évidemment un argument sérieux en faveur de l'identification. Mais une telle hypothèse se heurte à une difficulté : toutes les sources postérieures au début de l'ère chrétienne appellent l'île Dioskoridès. C'est la raison pour laquelle une autre localisation de Dibous semble préférable, la plus vraisemblable paraissant être les Maldives¹⁵, sans qu'une autre solution, comme Dēb dans l'estuaire de l'Indus¹⁶, soit exclue.

LA POPULATION ANTIQUE

Deux textes antiques comportent une indication sur le peuplement de Suqutra. Le premier est le *Périple de la mer Érythrée*, un petit guide du commerce maritime entre l'Égypte et l'Inde, rédigé en grec vers le milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. Il signale que les habitants de Suqutra sont des colons, tous concentrés sur la côte nord de l'île, composant « un mélange d'Arabes, d'Indiens et même de Grecs »¹⁷. A cette époque, l'île dépend du royaume du Ḥaḍramawt. Mais, il est évident que la tutelle de ce royaume (dont la côte est distante de 400 km) est assez lâche : l'auteur du *Périple* observe que les échanges commerciaux se font avec des navires venant de Mouza (l'actuelle al-Makhā' au Yémen, sur la mer Rouge) ou de Limyrikè et Barygaza en Inde (non loin de l'actuelle Bombay).

14. Philostorgius, *Kirchengeschichte*, J. Bidez éd., 2^e éd. revue par F. Winkelmann, Berlin, 1972 (coll. Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte), III, 5-6 : « Théophile [...] fit voile vers l'île de Dibous, que le récit a déjà désignée comme sa patrie. De là il partit pour l'autre Inde et rectifia nombre de leurs pratiques qui n'étaient pas pures [...] Depuis cette grande Arabie, il part chez les Éthiopiens appelés Auxoumites » (traduction Joëlle Beaucamp). Le texte de Philostorge indique également : « Théophile l'Indien [...] avait été envoyé autrefois – quand Constantin l'ancien régnait et alors qu'il était lui-même très jeune – en otage chez les Romains par ceux que l'on appelle Dibênoi. L'île de Dibous est leur pays et ils portent eux aussi la dénomination d'Indiens » (*ibid.*, III, 4).

15. Voir G. Fiaccadori, *Teofilo Indiano* (Università degli Studi di Bologna, Istituto di Antichità ravennati e bizantine), Ravenna (Mario Lapucci, Edizioni del Girasole), 1992, p. XVI et suiv., etc.

16. M. Tardieu, « L'Arabie du Nord-Est d'après les documents manichéens », *Studia Iranica* 23, 1994, p. 61-62 et n. 11 et 13.

17. *The Periplus Maris Erythraei*. Text with introduction, translation, and commentary by L. Casson, Princeton University press, 1989, par. 30.

Près de cinq siècles plus tard, le voyageur byzantin Cosmas Indicopleustès souligne le caractère grec et chrétien de l'île, se fondant sur des entretiens qu'il a eus en Éthiopie avec des gens du pays : « les habitants, des colons établis par les Ptolémées, successeurs d'Alexandre de Macédoine, parlent grec. »¹⁸

LES VESTIGES ANTIQUES CONNUS PRÉCÉDEMMENT

Jusqu'à présent, l'île de Suqutra n'a guère livré de vestiges archéologiques. Quelques graffites et dessins rupestres ont été relevés au XIX^e siècle, auxquels il faut ajouter des tombeaux et de modestes ruines étudiés récemment. Il n'est pas encore possible d'indiquer à quelle époque remonte le premier peuplement de l'île. On n'a pas encore identifié de ruines datant de l'Antiquité, ni même de traces de la christianisation de l'île, alors que la population de l'île était encore chrétienne au XVI^e siècle¹⁹.

LES VESTIGES DÉCOUVERTS DANS LA GROTTÉ DE HÔQ

La grotte de Hôq s'ouvre dans une falaise surplombant la mer, à une altitude de l'ordre de 300 m, sur la côte nord-est de l'île, non loin de la pointe orientale (Ra's Mômî) (fig. 4). Elle se compose de deux longues galeries en enfilade, séparées par un obstacle naturel qui se franchit assez facilement par le côté gauche (plan, fig. 5). Du fait que le sol ne présente qu'une faible pente, la circulation y est remarquablement facile.

Dans la première galerie, longue de près de 1200 m, le passage de l'homme est signalé par des fragments de poterie et par des charbons de bois. Les fragments de poterie viennent de pots qui ont servi à puiser de l'eau dans les rares bassins naturels. Les charbons de bois sont probablement les vestiges de torches utilisées par les visiteurs de la grotte. Aucune trace d'écriture n'a été relevée dans cette partie.

Dans la seconde galerie, longue de 800 m, le passage de visiteurs est signalé par une cinquantaine de textes et dessins et par une vingtaine de brûle-parfums et autres ustensiles. Au fond, Robert Lévêque a même observé des empreintes de pied. Les textes sont

18. Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne*, Introduction, texte critique, illustration, traduction et notes par W. Wolska-Conus (Sources chrétiennes, 141), Paris (Les éditions du Cerf), 1968, p. 502-503.

19. Voir F.-M.-E. Pereira, « La chrétienté de l'île de Socotora », *Aethiops* 2, janvier 1923, p. 1-4.



FIG. 4. – L'entrée de la grotte.

presque tous tracés sur des rochers ou des dalles de pierre avec de la glaise ; un seul a été écrit avec un charbon de bois, quelques autres avec un fragment de stalactite. Un document tranche dans cet ensemble : il s'agit d'une tablette de bois mesurant près de 50 cm sur 20, sur laquelle est soigneusement gravé un texte de 11 lignes en écriture et en langue araméennes (fig. 6-8, et *infra*, la contribution de M^{me} Maria Gorea). L'auteur, qui vient probablement de la région de Palmyre en Syrie, commémore sa visite dans la grotte et demande les bénédictions d'un dieu non identifié pour celui qui lira cette tablette et la laissera en place. Nous proposons de donner à ce document l'appellation « Tablette De Geest » d'après le nom de son inventeur. Parmi les quelques dessins, un seul représente un objet aisément reconnaissable, en l'occurrence un navire (fig. 19).

La plupart des textes utilisent des écritures qui paraissent indiennes (fig. 9-11). Deux au moins sont en sudarabique (l'écriture du Yémen antique) (fig. 12-13). D'autres semblent écrits en guèze (l'écriture de l'Éthiopie antique). Ce sont apparemment les signatures de personnes qui ont visité la grotte.

L'ensemble de ces pièces et documents date de l'Antiquité : on ne relève aucune trace de christianisme ou d'islam, ni le

moindre document en arabe. L'absence du grec est également à noter.

UN SANCTUAIRE ?

La première partie de la grotte a été visitée de tout temps, notamment pour y chercher de l'eau : près de l'entrée, de petits bassins ont été aménagés, avec des fragments de stalactites, pour recueillir les infiltrations qui tombent de la voûte et, plus loin, des fragments de céramique se trouvent dans les réservoirs naturels. Si des offrandes ou des brûle-parfums ont été déposés par les Anciens – ou des inscriptions tracées sur les parois –, il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

La partie la plus profonde, en revanche, n'a été fréquentée que pendant l'Antiquité. Éloignée de plus de 1200 m de l'entrée, elle exigeait alors, pour être atteinte, une bonne organisation et un caractère bien trempé. Elle a été utilisée à des fins religieuses comme l'indique la tablette De Geest et, moins sûrement, une autre tablette, aujourd'hui sans inscription apparente, qui a été déposée sur un mamelon, à côté d'un brûle-parfums (fig. 14), ou les brûle-parfums qui servaient sans doute à chasser les mauvais esprits ou à charmer les divinités (celles du monde souterrain ou celles de la mer ?) grâce à la combustion de substances odorantes.

Il n'y a guère d'exemple d'une grotte aussi profonde où ait été relevée la trace de pratiques rituelles. Celle de Han-sur-Hesse (occupée au bronze final), en Belgique, ne dépasse pas 300 m.

Si la grotte de Hôq a bien été utilisée à des fins religieuses, elle ne semble pas avoir été un véritable sanctuaire, puisqu'on n'y trouve aucun aménagement suggérant l'organisation de rites périodiques et trop peu d'offrandes. Elle aurait plutôt servi à des rites initiatiques irréguliers, pour impressionner marins et négociants étrangers. Au Moyen Âge, les Suqūrites, suspectés de commander aux vents, avaient la réputation d'être des magiciens²⁰ :

20. Marco Polo, *Le Découverte du Monde. Le livre des merveilles*, Paris, La Découverte, 1989, II, p. 478-479, § CXCI : « les Chrétiens de cette île sont les plus sages enchanteurs et nécromanciens qui soient au monde... Si un pirate a causé quelque dommage à l'île, ils l'y retiennent par leurs enchantements, de sorte que son bateau ne peut jamais quitter l'île, jusqu'à ce qu'il ait entièrement remplacé ce qu'il a pris. Car, je vous le dis, si une nef allait partir, les voiles déployées sous un bon vent, dans la direction voulue, ils lui feront venir un vent contraire et la feront retourner en arrière : car ils font venter le vent qu'ils veulent. Ils calment la mer quand ils veulent et quand ils veulent, font grande tempête et grand vent en la mer. » Le voyageur persan Ibn al-Mujāwir, qui visite Suqūtra à la fin de 618 de l'hégire (début 1222), estime lui aussi que les habitants de l'île sont des magiciens (*sahāra*). Comme justification, il rapporte qu'une expédition ayyūbide comptant cinq vaisseaux

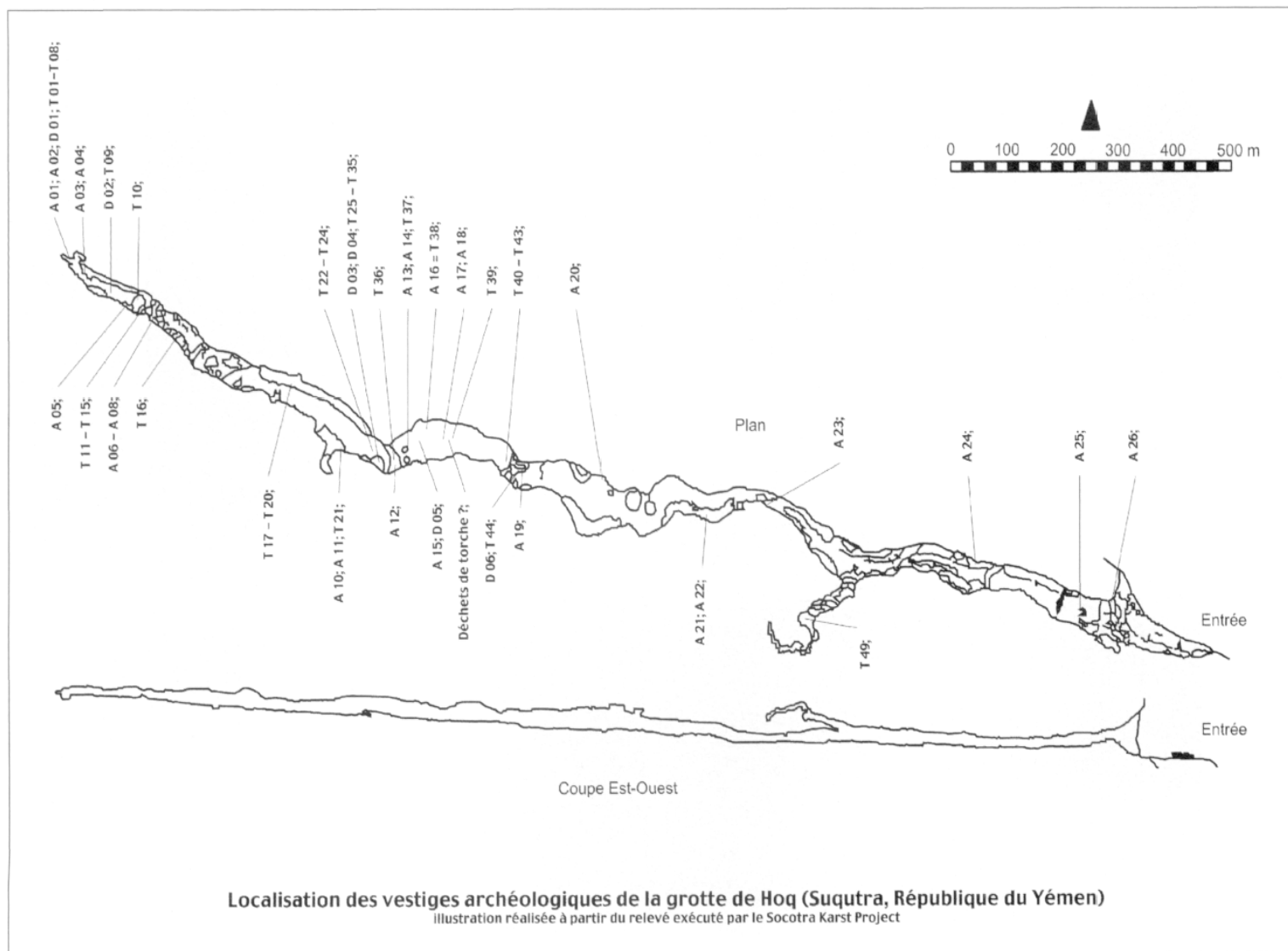


FIG. 5. - Plan de la grotte de Hôq.



FIG. 6. – La tablette De Geest.

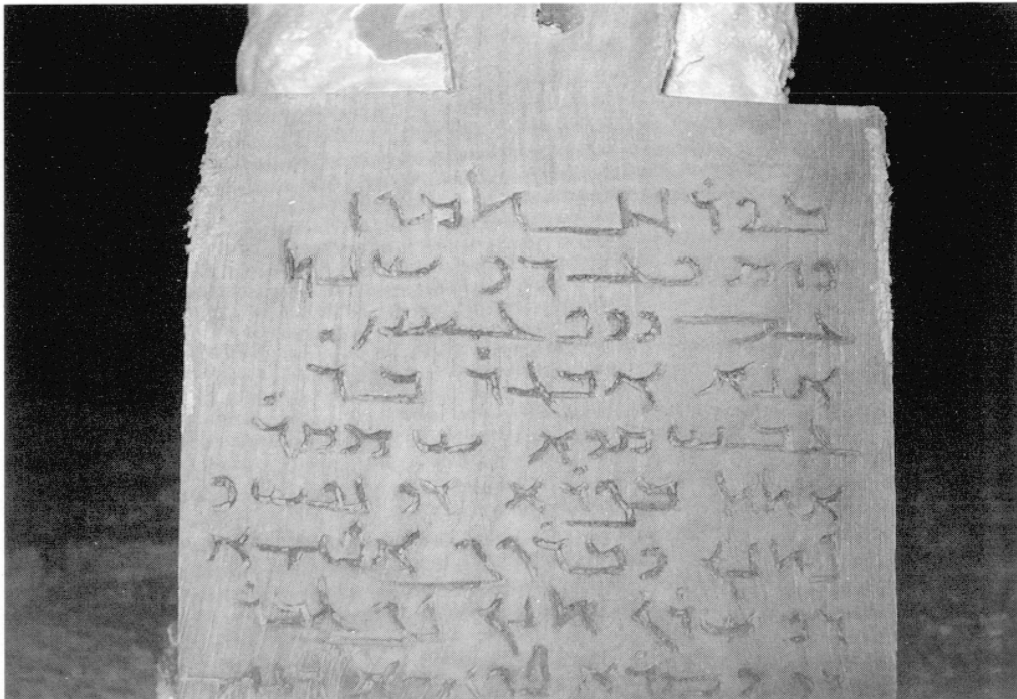


FIG. 7. – La tablette De Geest (détail du texte, l. 1-9).

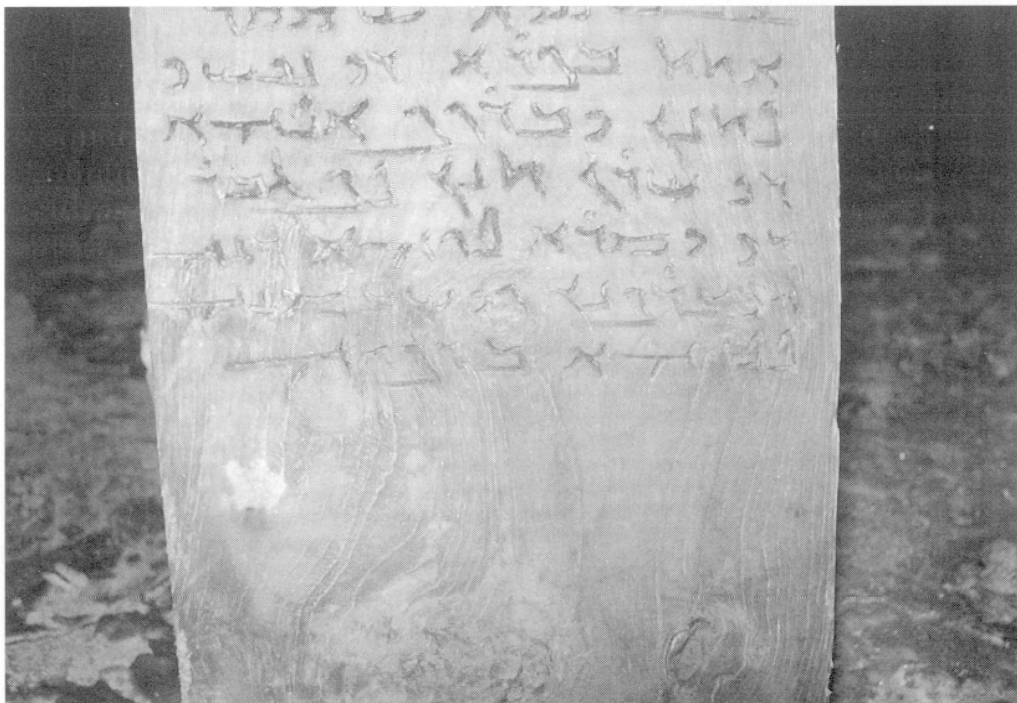


FIG. 8. – La tablette De Geest (détail du texte, l. 6-11).



FIG. 9. – L'inscription en écriture indienne T 33.



FIG. 10. – L'inscription en écriture indienne T 25.

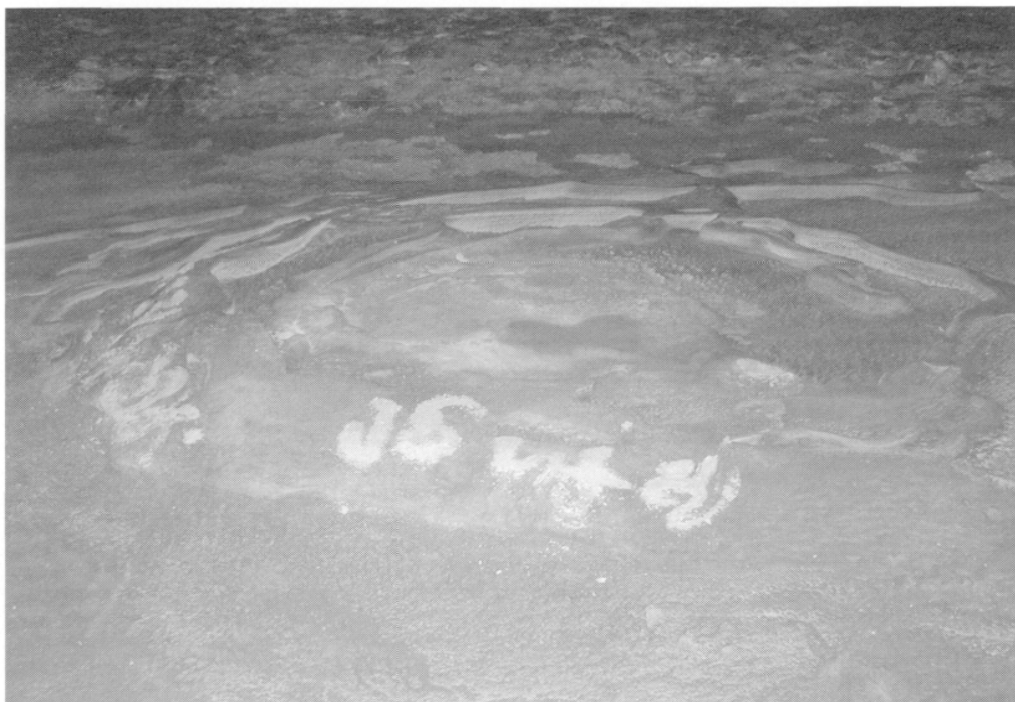


FIG. 11. – L'inscription en écriture indienne T 23.



FIG. 12. – L'inscription ḥāḍramawtique T 34 (gauche).



FIG. 13. – L'inscription hâdramawtique T 34 (droite).

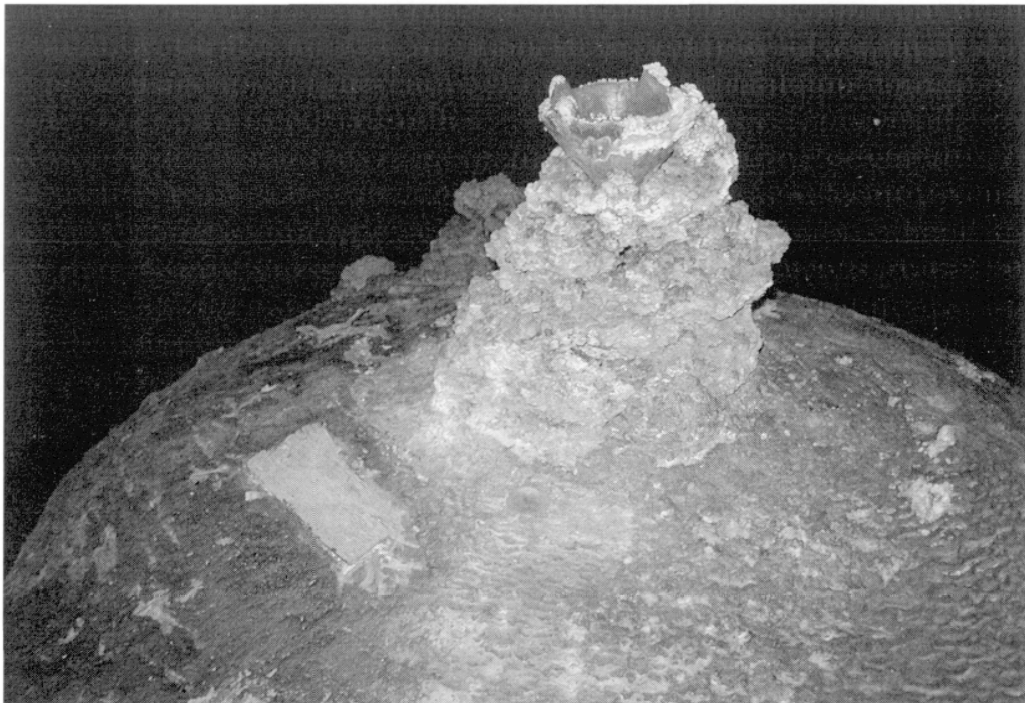


FIG. 14. – Brûle-parfums et tablette de bois.

ceux de la grotte de Ḥôq ont sans doute contribué à bâtir cette légende.

LA DATE DES TEXTES ET L'ORIGINE DE LEURS AUTEURS

Un seul texte, la tablette De Geest (T 38), est bien daté : il mentionne le 25 *tammūz* 569, soit juillet 258 ap. J.-C., si le comput utilisé est bien l'ère séleucide. L'inscription sudarabique en langue ḥaḍramawtique (T 34) paraît assez ancienne, c'est-à-dire antérieure à l'ère chrétienne, sans qu'il soit possible d'être plus précis. L'écriture des textes indiens – ou tout au moins de certains d'entre eux – serait apparentée à celle du royaume Kshatrapa, ce qui suggère les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'épigraphie indienne indique donc le III^e siècle ap. J.-C. et les siècles qui précèdent, comme période de fréquentation de la grotte. Cette première indication chronologique va faire l'objet d'une vérification, grâce aux charbons de bois qui ont été prélevés.

Les personnes qui visitent la grotte et y écrivent leur nom sont majoritairement originaires de l'Inde ; quelques-unes viennent de la péninsule Arabique et d'Éthiopie. Aucune n'a laissé de texte dans une écriture comparable aux quelques graffites découverts à Suquṭra²¹. Les auteurs d'inscriptions n'appartiennent donc pas à la population locale, mais il est impossible d'établir s'ils sont de passage (marins ou commerçants) ou installés durablement pour exploiter les ressources naturelles.

L'absence de documents en grec, mais aussi en latin, est remarquable. Elle s'explique probablement par le fait que seuls certains groupes nationaux, pour des raisons que nous ignorons, se rendaient dans la grotte. La datation des textes épigraphiques exclut en effet que la fréquentation de la grotte ait été postérieure au déclin du commerce romain dans la région.

essaya de s'emparer de l'île, mais ne réussit pas à la trouver, parce qu'elle avait disparu à sa vue (*inṭamasati l-jazīra 'an a'yun al-qawm*) : voir Ibn al-Mujāwir, *Descriptio Arabiae meridionalis*, praemissis capitibus de Mecca et parte regionis Ḥiǧāz, qui liber inscribitur *Ta'riḥ al-Mustabṣir*, edidit O. Löfgren (Seriei operum cura legati de Goeje editorum, XIII/2), Leiden (Brill), fasc. 2, 1954, p. 266 ; G. Rex Smith, « Ibn al-Mujāwir on Dhofar and Socotra », *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 15, 1985, p. 79-92 et 86 (reprise dans *Studies in the Medieval History of the Yemen and South Arabia*, Variorum, 1997, III).

21. B. Doe, *Socotra...*, (n. 3), fig. 4, 12 et 13, p. 43, 54 et 56.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

Les échanges commerciaux entre le monde méditerranéen et l'Inde se développent rapidement après la conquête de l'Égypte par Auguste (30 av. J.-C.). Dans un premier temps, ces échanges sont principalement entre les mains de négociants et de navigateurs romains. Strabon indique ainsi qu'à l'époque où « Gallus exerçait son commandement en Égypte » (dans les années 20 av. J.-C.), « nous pouvons témoigner qu'on voyait jusqu'à cent vingt navires mettre à la voile de Myos-Hormos pour l'Inde, alors que précédemment, sous le règne des Ptolémées, bien peu de gens avaient l'audace de lancer leurs navires et de faire commerce de la marchandise indienne » (II, 5, 12).

Cependant, à partir du règne de Néron, des troubles récurrents frappent l'Empire romain et entraînent certainement un affaiblissement du contrôle romain sur le commerce indien. Le relais est pris notamment par les Palmyréniens, attestés aussi bien en Égypte que dans le golfe arabo-persique.

La question qui se pose est de savoir si la composition du petit corpus de textes de la grotte de Ḥôq, avec la rencontre de graffites indiens et d'une tablette palmyrénienne, est significative. En faveur d'une réponse positive, on peut invoquer une inscription du Ḥadramawt – le royaume dont dépend Suqutra –, gravée à l'occasion des cérémonies d'intronisation d'un nouveau souverain, dans les années 210. Ce document énumère les ambassadeurs étrangers qui ont participé aux festivités : ils viennent de l'Inde, de Palmyre et de la Chaldée²².

Les fouilles russes de Qāni', le port du Ḥadramawt, apportent également un certain éclairage sur les marchandises importées ou transitant dans la région entre le I^{er} et le VII^e siècle av. J.-C. Elles amènent à distinguer trois périodes²³. Pendant la première (I^{er} s. et début du II^e), alors que Qāni' est encore un port d'importance

22. RÉS 4859 – Ja 931 *Ḥyry w-'dā' idmryyhn d-Mtr' w-Flqt kšdyyn Dhrdh w-Mndh hudyyn šw'w mr'-s'm 'z Yh mlk Ḥdramt* « Khayrī et 'Azīz^{'''} les Palmyréniens, dhu-Matrān et Falaqat les Chaldéens, Dahardah et Mindah les Indiens se sont acquittés de leurs devoirs envers leur seigneur Il'azz Yalut, roi du Ḥadramawt ». Voir A. Jamme, *The Al-'Uqlah Texts* (Documentation sud-arabe, III, Washington, The Catholic University of America Press, 1963), p. 44-45 et pl. IB ; F. Bron, « Palmyréniens et Chaldéens en Arabie du Sud », *Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico* III, 1986, p. 95-98 ; A. G. Lundin, « Inostrancy v Šabve v III v. n. é », dans *Ermitažnye čtenija 1986-1994 godov pamjati V. G. Lukonina (21. I. 1932-10. IX. 1984)*, Saint-Pétersbourg (Izdatel'stvo Gosudarstvennogo Ermitaža), 1995, p. 148-151.

23. A. V. Sedov, « New Archaeological and epigraphical material from Qana (South Arabia) », *Arabian Archaeology and Epigraphy* 3, 1992, p. 110-137 ; « Sea-Trade of the Ḥadramawt Kingdom from the 1st to the 6th centuries A.D. », dans *Profumi d'Arabia*, Atti

modeste, le matériel originaire du monde méditerranéen domine très largement. La deuxième période (de la fin du II^e jusqu'au V^e s.) est marquée par des contacts méditerranéens qui se réduisent et par le développement d'échanges avec la Mésopotamie, le golfe arabo-persique et l'Iran ; Qāni', qui devient une ville et un port importants vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e, a livré diverses traces du passage et peut-être de l'installation de négociants étrangers, notamment un tesson avec quelques lettres palmyréniennes²⁴. Pendant la dernière période (le VI^e et le début du VII^e s.), les importations viennent principalement de Palestine méridionale et d'Aksum.

Les textes de la grotte confirmeraient donc que les Indiens occupent dans le commerce de l'Arabie méridionale antique une place importante à l'époque où les Palmyréniens sont le plus actifs.

Choix d'inscriptions sudarabiques et guèzes

L'étude des textes en écriture indienne (voir trois exemples, fig. 9-11) a été confiée à M. Misha Boukharine. Ils seront présentés dans une publication ultérieure. Seuls sont examinés ici les deux textes sudarabiques : un texte qui peut être qualifié de « guèze », d'autres enfin plus difficiles à classer.

Nous nommons « sudarabiques » les textes qui utilisent un alphabet géométrique, avec des lettres conformes aux canons attestés en Arabie : T 39 et surtout T 34 répondent à cette définition. Pour T 34, on relève de plus un anthroponyme théophore formé avec le nom du dieu principal du Ḥaḍramawt.

Pour qualifier une inscription de « guèze », deux critères sont retenus : la forme des lettres – plus cursive avec, pour certaines, un pivotement de 45° (le *t*), de 90° (le *m*) ou de 180° (le *h*) – et le sens de l'écriture – de gauche à droite pour le guèze, alors que le sudarabique donne la préférence au sens droite-gauche. Le contenu des textes, malheureusement, est trop pauvre pour être d'un quelconque secours. Un seul texte, T 43, entre incontestablement dans cette catégorie.

Enfin, quelques textes, avec des caractères intermédiaires entre le sudarabique et le guèze, sont difficiles à classer : s'ils ne sont pas

del convegno a cura di Alessandra Avanzini, Rome (« L'Erma » di Bretschneider), 1997, p. 365-383.

24. Id. « New Archaeological and epigraphical material... », *op. cit.*, p. 118 et fig. 8/1, p. 101.

sans évoquer certains graffites de la région de Mukayrās au Yémen²⁵, ils présentent également des parentés avec ceux d'Afrique. Deux documents, T 40 et T 41, illustrent cette difficulté de classement.

T 34 (ḥaḍramawtique) (fig. 12 et 13)

Texte tracé avec de la glaise, sur un rocher plat, approximativement à 1500 m de l'entrée, non loin du dessin du navire. Il court de droite à gauche à la l. 1, puis de gauche à droite à la l. 2. La première ligne mesure 35 cm de largeur et 27,5 cm de hauteur ; la seconde 66 cm de largeur. A la l. 2, le premier *k*, le *f*, le ' et le *y* mesurent 45, 29, 40 et 23 cm de hauteur respectivement ; le ' et le *f* 19 et 21 cm de largeur. La raideur des lettres et la disposition en boustrophédon suggèrent une date assez haute, antérieure au début de l'ère chrétienne, sans qu'il soit possible d'être plus précis.

- 1 *'bds' =* 'Abdsiyā
2 *y-bh'-f-kmk* est venu et tu t'es caché (?)

l. 1-2, *'bds'y* : nom d'homme théophore, déjà attesté dans *REŚ* 4894 = Ja 990 = al-'Uqla sud d/2 ; *-s'y* est une forme abrégée de *S'tyn*, le grand dieu du Ḥaḍramawt.

l. 2, *kmk* : le *k* peut être le pronom suffixe de la deuxième personne ou la désinence des deux premières personnes de l'accompli singulier. Voir *kamma*, « couvrir ; boucher ; être couvert » ou *kamà*, « taire, cacher ; se mettre une cuirasse ; au passif, être tout couvert d'une armure ».

T 39 (sudarabique) (fig. 15)

Composition complexe, dont la largeur atteint 212 cm, sur la face plane d'un gros rocher. Elle se compose de quatre ensembles.

A. En haut à gauche, un mot de quatre lettres :

Wyhm

Voir *Yhm'l*, *REŚ* 3566/30 (... *w-S'hrm bn 's'ym d-Yhm'l*...), dont le premier élément atteste peut-être l'existence d'une racine WHM.

25. Il arrive même que ces graffites soient écrits de gauche à droite.



FIG. 15. – Le panneau sudarabique T 39.



FIG. 16. – L'inscription (sudarabique ou guèze ?) T 40.

B. En bas, à gauche, le même mot, mais avec le *m* lié au *h*. Le *y* mesure 22 cm de hauteur.

C. Au centre, un monogramme (hauteur, 46 cm) composé des lettres *y*, *t*, *f* et *'*. A gauche de ce monogramme, on voit un signe en forme de croix (à lire *t* ?) et, dessous, une figure composée notamment d'une boucle et d'un triangle.

D. A droite, on reconnaît un monogramme composé des lettres *y* et *d*, avec l'appendice d'un *'* en haut à droite (hauteur, 82 cm) ; sur sa gauche, on voit de haut en bas une figure complexe (composée d'un cercle, d'une boucle et d'un triangle) et un signe en forme de croix avec une tête de flèche au sommet de l'axe vertical ; sur sa droite, en haut, il reste les vestiges d'un dessin comportant un segment brisé et un cercle.

T 40 (sudarabique ou guèze ?) (fig. 16)

Stalagmite avec trois lettres qui peuvent se lire en sudarabique ou en guèze *q'y* (de droite à gauche), ou *y'q* (de gauche à droite). On pourrait aussi reconnaître les trois lettres grecques *r*, *o* et *ph*.

La seule lecture qui évoque quelque chose est *Y'q* : voir *Y'q* et *Y'wq* dans Ry 520, le nom d'une synagogue (*mkrb*) ; voir aussi *Ya'ūq* dans Coran LXXI, 23, le nom d'une idole noachique.

T 41 (guèze ?) (fig. 17)

Affleurement rocheux avec deux mots de trois lettres. Le *ṣ* et le *ḥ* de la l. 2 ont une forme propre au guèze, mais qui n'est pas totalement inconnue dans les graffites d'Arabie.

Bḏw
Ṣḥ(k)

Il s'agit probablement de noms propres, pour lesquels aucun parallèle n'a été trouvé.

T 43 (guèze) (fig. 18)

Toutes les lettres de ce petit texte, tracé sur une paroi rocheuse, présentent une forme caractéristique du guèze. Le sens de l'écriture est également celui du guèze. Il est donc vraisemblable que l'auteur vient d'Aksum.

'rḥ



FIG. 17. – L'inscription guèze (?) T 41.



FIG. 18. – L'inscription guèze T 43.

La racine RTH, inconnue en guèze, semble attestée en sabéen : voir *Mrth* (Müller-Şirğa 1/2, ...].y Fys² ω-Mrth[...]) et *Yrth* (Garb FES II, 8/2, ...]yrth ω-S²rḥb'l Y[...]). Cependant, dans ces deux mots, écrits en relief, la lecture du *t* n'est pas sûre, puisque le *t* et le *z* peuvent se confondre ; en outre, *Mrth* et *Yrth* peuvent être rapportés à une racine RWH.

Ch. J. ROBIN

La tablette palmyrénienne

Une tablette en bois, fort bien conservée dans ce milieu humide mais constant, mesurant près de 50 cm sur 20, était appuyée verticalement contre une stalagmite. La tablette, une *tabula ansata* à anse unique, offre un texte de onze lignes disposé horizontalement dans la moitié supérieure de la tablette, de sorte que plus de la moitié de la surface du bois n'est pas utilisée²⁶. A Palmyre, la forme de la *tabula ansata*, à unique ou double anse, n'était attestée que sur pierre²⁷. Toutefois, il est vraisemblable que le support qui a servi de modèle aux *tabulae ansatae* en pierre était mobile à l'origine (en métal ou en bois), ce qui conviendrait plus à une forme destinée à être appliquée (dans le cas de la tablette à deux anses) ou accrochée (dans le cas de la tablette à anse unique).

Soigneusement gravées en profondeur avec une pointe métallique, les lettres sont remplies d'une pâte noire. Leur forme est très régulière, ce qui suppose que l'auteur était familiarisé avec les techniques d'écriture. D'un autre côté, il devait disposer déjà de la

26. Des textes inscrits sur des bâtonnets de bois et des pétioles de palme (longs de 6 à 12 cm), d'autres sur des tablettes de bois plus grandes, nous sont parvenus de la Bactriane achéménide et de l'Arabie du Sud, ainsi que de l'Égypte des premiers siècles de l'hégire. Dix-huit documents araméens inédits, inscrits sur des baguettes en bois, proviennent d'Afghanistan (ancienne Bactriane) et datent du IV^e siècle av. J.-C. ; leur étude par S. Shaked est en cours de parution (leur découverte a été rendue publique par l'auteur lors des deux conférences faites au Collège de France, Paris, les 14 et 24 mai 2003). Sur l'usage du bois comme support de textes législatifs en Arabie du Sud, nous avons le témoignage indirect d'une inscription qatabânite, *RÉS* 3566, l. 21, qui mentionne « la gravure sur du bois ou de la pierre » (*ω-mḥrt^m b- 'd^m 'w 'bn^m*) d'une décision royale (cf. Chr. J. Robin, « Les inscriptions de l'Arabie antique et les études arabes », *Arabica* 48, 2001, p. 509-577, notamment p. 535) et, plus généralement, sur le bois en tant que support d'écriture pour des textes arabes, cf. A. Grohmann, *From the World of Arabic Papyri*, Le Caire, 1952, p. 58-60 et pl. VIII (une *tabula ansata* à anse unique, inscrite verticalement sur les deux côtés, musée du Caire, Inv. N° 6003) et IXa (fragmentaire, au texte inscrit verticalement sur les deux côtés, Bibliothèque égyptienne, Gen. N° 39825).

27. Voir, par exemple, les tablettes à double anse, *CIS* II, iii, 4219 (20 cm × 14, texte inscrit horizontalement), 4220 (17 cm × 16, inscrite verticalement) ; à anse unique, l'inscription n° 4444 (145 cm × 95, inscrite horizontalement).



FIG. 19. – D 03, représentation d'un navire. Il n'est pas possible d'identifier avec certitude son origine, méditerranéenne, arabe ou indienne : d'une part, le gréement qui est un critère important, a disparu ; d'autre part, les navires de la mer Rouge et du Yémen, pour la période concernée (premiers siècles de l'ère chrétienne), sont mal connus. Tout au plus peut-on indiquer qu'une origine méditerranéenne n'est pas exclue, si on se fonde sur la forme de la coque et des extrémités, la position du mât principal et le système de gouverne (double gouvernail latéral) (communication de M. Patrice Pomey).

tablette à inciser, apportée d'ailleurs, puisque sur l'île le bois fait défaut. Le texte a été inscrit à l'extérieur de la grotte, mais dans sa proximité, comme le laisse entendre la récurrence de l'adverbe « ici ».

Les bords de la tablette présentent quelques morsures dues probablement à un rongeur, ce que confirment des sciures qui se trouvaient au pied de la tablette au moment de la découverte. De fait, un petit squelette à queue, difficilement identifiable et de la grosseur d'une chauve-souris, a été retrouvé plus loin, dans une petite galerie attenante. Un trou était pratiqué dans l'anse de la tablette, ce qui laisse croire que l'intention de celui qui a préparé le bois était de suspendre l'objet. Cependant, rien dans la grotte ne permettait que l'on accrochât la tablette.

TRANSCRIPTION

(1) *byrh tmwz* (2) *ywm 25 dy šnt* (3) 500 + 20 + 20 + 20 + 5 + 4 (4) 'n'
'bgr br (5) 'bšmy' šmmr (6) 'u bkr' dy Nyšy (7) *ltm ybrwk 'lh'* (8) *dy šrn*
tm lk gbr (9) *dy yqr' lwh' dnh* (10) *wybrknn wyšbqnh* (11) *llwh' bdkth.*

TRADUCTION

(1) « Au mois de tammûz, (2) jour 25 de l'année (3) 569, (4) moi, Abgar, fils de (5) 'Abbshamayâ' šmmr, (6) je suis venu au pays de Nyšy, (7) jusqu'ici ; que (te) bénisse le dieu (8) qui nous a installés ici, toi, homme (9) qui lira cette tablette, (10) me/nous bénira et laissera (11) la tablette dans son lieu. »

PALÉOGRAPHIE

L'écriture est celle de la cursive palmyrénienne, proche de celle des inscriptions provenant du nord-ouest de Palmyre, de Kh. Semrine, du Wadi Souâné, de Khirbet Sané et de Kh. Leqtier²⁸.

La forme des lettres ne diffère pas de celles des autres inscriptions en cursive palmyrénienne, à part le signe du nombre 20, réalisé ici comme un unique crochet au lieu du double crochet (en forme de « 3 »), comme dans les inscriptions *CIS* 4046 (de 253 ap. J.-C.) et 4460 (de 241 ap. J.-C.), d'écriture très proche et comme dans quatre inscriptions du nord de la Syrie, dont une provenant de Serrin (de 72/73 ap. J.-C.) et trois autres trouvées à Sumatar Harabesi (de 165 ap. J.-C.)²⁹.

LA LANGUE

On peut affirmer que le texte de la tablette est écrit dans le dialecte palmyrénien, comme tous les documents écrits dans ce type d'écriture. A cette première constatation s'ajoutent des traits linguistiques propres aux dialectes de l'araméen occidental, dont celui, décisif, de l'inaccompli des verbes à préformante *yod* (*ybrwk*,

28. D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris, 1951 (*Recueil des inscriptions sémitiques*, p. 139-187, par H. Ingholt, J. Starcky).

29. A 29 (D16), As 36 (D23), As 37 (D24) et Bs (D2), H. J. W. Drijvers, J. F. Healey, *The Old Syriac Inscriptions of Edessa and Osrhoene. Texts, Translations and Commentary*, Brill, Leiden, 1999, p. 93-94, 104-107, 108-114 et 193-197. A Serrin, le crochet n'est pas arrondi mais anguleux, en forme de « e » renversé, l'ouverture vers le bas.

ybrknn, ll. 7 et 10 ; *yqr'*, l. 9 ; *yšbqnh*, l. 10). Un indice d'ordre linguistique plus spécifique, l'emploi de l'adverbe *t^onan* « ici », propre au dialecte araméen de Palmyre, permet sans doute d'inclure la tablette parmi les autres documents en langue et écriture palmyréniennes.

LA DATE

La date est inscrite au début du texte de la tablette, alors que, dans les inscriptions palmyréniennes et nabatéennes du III^e siècle, la date est laissée le plus souvent à la fin. En revanche, les formules de datation des inscriptions hatréennes et du syriaque ancien, placent la date plutôt en position initiale³⁰. Enfin, la formule complète de datation de la tablette de Suqutra, comportant le mois, le jour et l'année, se distingue des formules couramment employées en Palmyrène, où les inscriptions spécifiant le jour du mois, bien qu'existantes, sont moins fréquentes que celles qui ne mentionnent que le mois et l'année, du fait que le travail d'incision des pierres pouvait durer plusieurs jours. Une tablette en bois de onze lignes pouvant être facilement incisée en un seul jour, il n'est pas surprenant que l'auteur ait mentionné la date complète.

Le mois de *tammûz* du calendrier judéo-syrien correspond à peu près au mois de juillet du calendrier julien et au mois de Πάννημος du calendrier syro-macédonien, en usage à Palmyre. Clermont-Ganneau avait remarqué que seul le mois de *tammûz* n'est pas mentionné dans l'ensemble des inscriptions palmyréniennes trouvées jusqu'alors, avant de proposer son identification avec *qnyn*, attesté dans trois inscriptions et jusqu'alors inconnu. Des quelques inscriptions palmyréniennes qui mentionnent le mois de juillet, la tablette de Suqutra est, à notre connaissance, la seule à appeler ce mois *tammûz*, au lieu de *qnyn*³¹. Mais il n'y a rien de surprenant à ce que l'auteur, palmyrénien d'après la langue et

30. S. P. Brock, « Some Notes on Dating Formulae in Middle Aramaic Inscriptions and in Early Syriac Manuscripts », dans *Intertestamental Essays in Honour of Jozef Tadeusz Milik*, Cracovie, 1992, p. 253-264. Dans 240 inscriptions, la formule mois-année est placée en fin de texte, et seulement 40 la placent au début (p. 257).

31. Ch. Clermont-Ganneau, « Le calendrier palmyrénien », dans *Études d'archéologie orientale*, t. II, Paris, 1897, p. 55-76 ; *Recueil d'archéologie orientale*, Paris, 1900, t. III, p. 202-206 et t. V, p. 184. L'hypothèse formulée par Clermont-Ganneau de voir l'origine étymologique du nom de *qinian* d'abord dans l'hébreu *qînîm* « thènes », en l'associant aux lamentations des mystères de la passion d'Adonis-Tammûz (p. 205), pour ensuite recourir à une équation *qnyn* palmyrénien et le biblique *qin'â* « jalousie » (d'après Ézéchiel VIII, 3, 5), fut rediscutée par J. G. Février en rapport avec le culte de Tammouz (Adonis) à Palmyre (J. G. Février, *La Religion des Palmyréniens*, Paris, 1931).

l'écriture, pour faciliter la communication, ait utilisé le nom de ce mois en usage en dehors de Palmyre et renoncé ainsi à une appellation trop confidentielle et propre à un groupe ethnique restreint.

La datation n'indique pas le système auquel renvoie l'année 569, mais l'ère des Séleucides (qui part du 1^{er} octobre 312 av. J.-C.) a connu une grande diffusion dans le monde oriental, syro-babylonien, syrien, dans l'épigraphie de la Damascène, de la Palmyrène et de Doura-Europos. L'année 569 inscrite sur la tablette de Suqūtra correspond donc à l'année 257-258 ap. J.-C. ³².

L'AUTEUR

L'onomastique nous renseigne également sur l'appartenance ethnique de l'auteur : Abgar est un nom que l'on rencontre souvent dans l'onomastique araméenne, en Osrhoène, en Palmyrène, dans la région de Ḥarrān, à Doura-Europos³³. Le patronyme, *'Abbshamaya'*, quant à lui, composé des éléments *'abd* « serviteur » et du théonyme *Shamaya* « les Cieux », n'est connu à Palmyre que dans deux autres inscriptions d'un même monument funéraire. Il s'agit du tombeau de Naṣrallāt (nécropole sud-ouest) dont les inscriptions sont datées de 574 (262-263 ap. J.-C.) et 576 (264-265 ap. J.-C.) et ont pour auteur un certain *Julius Aurelius Yedī'bēl*, fils de *'Abdshamaya'*, fils de *Malkū*. Dans la première des deux inscriptions, une bilingue gréco-palmyrénienne, le texte araméen présente pour ce nom la graphie *'bdšmy'*, mais il est transcrit dans la partie grecque Αβισσαμια, avec l'assimilation de la dentale à la sifflante. Dans l'inscription en araméen de deux ans plus tardive, le même nom est écrit sans la dentale, laquelle s'est assimilée à la chuintante, tout comme elle l'était déjà dans le texte grec de la première inscription : *'bšmy'*³⁴. En considération du patronyme commun et du rapprochement dans le temps des inscriptions funéraires et de celle de la tablette de Suqūtra, on ne peut pas écarter l'hypothèse d'un lien de parenté entre Abgar fils de *'Abbshamaya'* de la tablette et son contemporain, Yedī'bēl fils de *'Abdshamaya'* de Palmyre.

La composante *Shamaya* du patronyme pourrait se rapporter à la divinité palmyrénienne Ba'al Shamīn, dont le nom serait ainsi

32. Cf. F. M. Abel, « L'ère des Séleucides », *Revue biblique* 47, 1938, p. 198-213.

33. A Édesse, le nom Abgar semble réservé à la lignée princière, alors qu'il est plus ordinaire à Palmyre et dans les autres régions de langue araméenne.

34. H. Ingholt, « Five Dated tombs from Palmyra », *Berytus* II, 1935, p. 57-120, notamment p. 110-113.

réduit à son second membre, bien que l'expression « serviteur des cieus » ne fasse pas autant de sens que d'autres noms dont le théonyme désigne une divinité bien précise³⁵. Si le nom 'b(d) šmy' était une abréviation de 'bd-b'l-šmyn, il n'était pas nécessaire que l'attribut du nom divin fût à l'état absolu, pour avoir 'b(d) šmyn. Privé de l'élément b'l, il est parfaitement légitime que le théonyme devienne indépendant dans sa forme emphatique et donc apte à former des noms composés. Par ailleurs, des noms théophores composés de Šmy' et d'autres éléments tels br « fils », bt « fille », 'mt « servante », sont bien attestés à Palmyre ou dans les régions proches³⁶.

ŠMMR « BATELIER » OU « ÉMISSAIRE » ?

Le terme šmmr placé immédiatement après le patronyme peut indiquer le patronyme du père en simple apposition (sans le mot br « fils de ») ou le lignage jusqu'ici inconnu, d'après un nom d'ancêtre, mais au III^e siècle, la mention des tribus et des lignages se fait plus rare dans les inscriptions palmyréniennes. En araméen de Palmyre, la racine ŠMR, bien que sémitique, n'a pas été

35. Le nom Brb'šmyn. Bar Ba'a-1-shamayn, est attesté dans un document syriaque de 240 ap. J.-C. (J. Teixidor, « Deux Documents syriaques du III^e siècle ap. J.-C., provenant du Moyen Euphrate », *CRAI*, 1990, p. 144-166).

36. Pour le nom Bšmy', attesté à Palmyre, Ingholt proposait de voir l'équivalent féminin du nom syriaque Barsamyâ, cf. H. Ingholt, *art. cit.* n. 34, n. 124, p. 80. Barsamyâ est transcrit Βαρσαμειος dans une inscription grecque de Hiéropolis-Mambij et Βαρβεσσαμειος à Doura. Dans ce dernier nom, le b- médian est probablement un reliquat de b'l, tout comme b' dans le document publié par Teixidor (note précédente). Cf. L. Jalabert, R. Mousterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1929, t. 1, n° 232 ; F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris, 1926, p. 403. La vocalisation en « a » de la première syllabe de l'élément théophore des transcriptions grecques serait, selon Ingholt, l'indice que le nom divin est bien celui araméen de Ba'al Shamîn et non pas celui du dieu Simios ou de la déesse Simia, dont résulterait une vocalisation en « i », comme dans des transcriptions grecques Αβιδστημι(ο)ς Αβεδστημιος, Αβιδστημιατος, Βαρστημιος ou encore Αμασσημια (Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil*, t. III, *op. cit.* n. 31, p. 115, n. 2 ; F. Cumont, *op. cit.*, p. 382, n° 20,2 et 384, n° 21,5). Différent de 'bšmy', le nom 'bsmy', écrit avec samekh, est attesté dans une inscription de Sumatar Harabesi, datant probablement du milieu du II^e siècle (J. B. Segal, « Pagan Syriac Monuments in the Vilayet of Urfa », *Anatolian Studies* 3, 1953, p. 97-119, notamment p. 102 ; H. J. W. Drijvers, J. F. Healey, *op. cit.* n. 29, p. 97-98, n° As 1) et à Hatra, où les deux formes, 'bsmy', avec assimilation de la dentale, et plus souvent 'bdsmly', sans assimilation, sont présentes, de même que des noms composés avec br et bt (S. Abbadi, *Die Personennamen der Inschriften aus Hatra*, Hildesheim, 1983, p. 36-37, 40, 141-142. Pour les noms Brsmly' et Btsmy', voir p. 11). L'élément théophore serait pour les noms en Šmy', non pas « les cieus », dans une prononciation arabisante, comme le proposait Ingholt sur la base d'une graphie safaïtque b'l Šmyn (« Inscriptions and Sculptures from Palmyra I », *Berytus* 3, 1936, p. 83-128, notamment p. 129), mais les σημεῖα « signes, étendards » associés à la déesse Sémia des inscriptions de Hatra et de Doura et au σημεῖον l'étendard adoré dans le grand temple de Hiéropolis. (Pseudo-) Lucien, *De Dea Syria* XXXIII.

attestée jusqu'ici. L'onomastique des inscriptions palmyréniennes révèle de nombreux noms à résonance arabe ou qui se comprennent à travers le lexique arabe plutôt que par celui de l'araméen, ce qui s'explique par le fait qu'une partie de la population de Palmyre était constituée de nomades arabes qui se sont installés dans l'oasis de manière plus ou moins saisonnière. La langue de communication et du négoce était l'araméen, une sorte de *koinê* comprise par tous, aux côtés du grec parlé ou écrit par quelques privilégiés parmi la population. Mais les anciens nomades devaient encore garder la marque de leur civilisation des steppes dans ces éléments conservateurs que sont les noms et les lignages.

Ce nom peut également désigner la fonction du personnage, peut-être un « émissaire », d'après le vocabulaire syriaque, où le verbe *šmr* est attesté à la forme intensive (*šammer*), avec le sens d'« envoyer ». En arabe, le verbe *šmr* à la II^e forme (*šammara*) a le sens de « retrousser, hisser » (les voiles d'un navire), à la V^e forme (*tašammara*), celui de « s'élaner » (en parlant d'un navire)³⁷. En arabe yéménite, *šamar* signifie « naviguer »³⁸. Dans la tablette de Suqūtra, la notation du redoublement de la consonne médiane, semble indiquer l'existence d'une voyelle intercalée, à moins que le redoublement ne soit purement graphique.

Le sens de « gardien » semble exclu, car, si la racine ŠMR est bien attestée en hébreu biblique avec le sens de « garder », en araméen palmyrénien, cette racine présente la dentale *d* à la place de la chuintante. Absente des autres dialectes araméens, elle est attestée dans le toponyme et l'ethnique mêmes de *Tadmor* et *tadmoréen* (« palmyrénien »), formations nominales à partir de *dmr*³⁹. Par ailleurs, le sens de « garder » est exprimé en araméen plus couramment par le radical *ntr*.

LE LIEU

Le syntagme qui suit le verbe *'t* « je suis venu », *bkr' dy Nyšy*, contient vraisemblablement un nom de lieu introduit par la préposition *b*. Le premier terme pourrait signifier « puits », d'après l'araméen, *kārā'* « puits » et l'arabe *karrun*, qui peut avoir le sens

37. A. de Biberstein Kazimírski, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, 1860 (réimpression Beyrouth), I, p. 1267.

38. M. Pianta, *Dictionary of Post-Classical Yemeni Arabic*, Leiden, 1990, I, p. 266.

39. A Palmyre, les fonctionnaires du temple de Bêl sont des *mhdmryn* « gardiens » et leur fonction s'exprime par le *afel* du verbe *dmr* « garder ». La dentale devait être à l'origine une interdentale *d*, voir M. Gawlikowski, « Le tadmoréen », *Syria* 51, 1974, p. 91-103, notamment p. 92-93.

de « puits », mais aussi celui de « conduit creusé dans la terre ». Peut-on supposer que le terme de la tablette désigne la grotte de Ḥoq, véritable source d'eau potable, comme le prouvent les nombreuses cruches trouvées à proximité des points d'accumulation de l'eau. A moins que la lecture *kora* ne s'impose et que l'on ait le sens plus général de « région, pays », d'après le grec *χώρα*, emprunt attesté en syriaque et en arabe. Nous optons pour cette dernière possibilité, car plus large, sans exclure définitivement la première.

Le terme *Ḥyšy*, relié au précédent par le pronom relatif *dy* pourrait être un gentilice désignant une ethnie locale ou un toponyme, pour le moment inconnu. Si nous interrogeons les langues sémitiques, le mot *nyšy*, entre autres significations possibles mais incertaines, peut désigner, en adjectif, des « oubliés », d'après le sens de « oublier, négliger, retarder » que cette racine peut avoir en araméen. Il est cependant improbable que l'auteur ait désigné l'île comme un « pays des oubliés ». Dans les langues sémitiques, les racines *NŠ'* / *NŠW* / *NŠH*, communes à l'arabe, à l'araméen et au groupe des langues sud-sémitiques, ont à la base un bilitère *nš*, dont l'idée fondamentale est celle de « délai, prolongation »⁴⁰. Il est cependant difficile de déduire à partir de ce sens une traduction ou un nom de lieu qui n'est pas attesté par ailleurs.

Une origine grecque du nom, alors transcrit en araméen, n'est pas exclue, en commençant par le mot *νήσοι* lui-même (« îles ») et en le rapprochant des noms dont les anciens géographes et historiographes de langue grecque appelaient Suquṭra et les îles proches : *νήσοι εὐδαίμονες* « les îles heureuses ». Des toponymes, tels *Νήσαια* (ville de l'Inde), *Νίσα* (plaine en Médie et lieu d'origine d'une race de chevaux, d'après Hérodote), *Νίσαια* (port de Mégare), *Νύσις* (fleuve en Éthiopie), ou les diverses *Νύσα* (de Carie, de Béotie, etc.), sont rapportés par les anciens historiographes grecs⁴¹.

40. En arabe, le verbe *nasa'a* signifie « prolonger, garder ou conserver quelque chose (et retarder son utilisation), retarder quelque chose, différer, remettre à plus tard », d'où les sens de « négliger, oublier » mais aussi celui de « vendre à crédit, accorder à quelqu'un un délai moratoire ». De même souche, le verbe *nassa* signifie « s'éloigner (en laissant, en oubliant, en abandonnant quelque chose) », « être sec (se dit du pain, car oublié) » (A. de B. Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, 1860, p. 1243-1245). En suquṭrite, *neše*, en guèze, *nyš*, en tigré, *nsh* signifient « oublier, négliger » (A. Murtonen, *Hebrew in its West Semitic Setting*, Brill, Leiden, 1981. 1Bb, p. 292).

41. La transposition de *νήσος* ou *νήσοι* par *nyšy* poserait le problème de la transcription du *sigma* par un *šin*, mais on ne peut pas écarter une influence parthe de ces noms de lieu qui se terminent par *-šy*, comme c'est le cas de la ville de Vologesias, un des comptoirs

L'adverbe de lieu *tmn*, « ici », propre au palmyrénien⁴², est précédé à la l. 7 de la préposition /- (laquelle se construit avec le verbe de mouvement 't)⁴³. A la l. 8, le même adverbe dépend du verbe *ybrwk* (« que le dieu bénisse ici [même] »). La répétition de l'adverbe laisse deviner une volonté de mettre en évidence le lieu et tout ce qu'il a éventuellement de particulier. Si l'inscription se trouvait en un endroit propre à abriter ce genre de tablette, qu'il s'agisse d'un temple ou d'un lieu funéraire, habituellement fréquentés, il aurait été surprenant que l'on insiste sur le lieu et que l'on emploie l'adverbe, car personne ne s'étonne que l'on puisse y trouver des inscriptions votives. La récurrence de l'adverbe suggère que peut-être ne se trouvait-on pas en un endroit où l'on s'attendrait à trouver de tels objets et, par voie de conséquence, que la tablette a été inscrite sur place, dans ce lieu insolite.

LE DIEU

Il n'est pas singulier qu'une divinité faisant partie du panthéon de Palmyre, de l'Osrhoène ou de Ḥaṭra soit appelée par le nom générique et impersonnel de 'lh' « le dieu », surtout si la dédicace se trouve dans le lieu de culte d'un dieu dont il n'était pas nécessaire de spécifier le nom. Il serait impropre d'écarter d'autres divinités et déduire que l'auteur d'une telle dédicace était adepte d'un culte monothéiste, ou dans une situation d'hénothéisme. Il n'est pas non plus nécessaire de faire un rapproche-

palmyrénien : *Vlgšy*, *Vrdršy* (dans l'inscription de Shapur I^{er} à la « Ka'ba de Zoroastre »), en palmyrénien, 'wlgšy' (*Inv.* III, 21 et 29 ; IX, 14 ; X, 112 et 124), en grec, Ὀδολλυσισία (Ptolémée, *Géographie* V, 19), en latin, VOLOCESIA (VOLGESIA) (*Table de Peutinger*), cf. M.-L. Chaumont, « Études d'histoire parthe, III. Les villes fondées par les Vologèse », *Syria* 51, 1974, p. 75-89.

L'hypothèse selon laquelle Suqutra aurait pu s'appeler *dy Nyšy* est étayée par une curieuse légende médiévale. *Nyšy* peut signifier « les femmes » (syriaque *nešē*, arabe *nīsā*) ; or Marco Polo (*Le devisement*, *op. cit.* [n. 20] par. CXC) rapporte que sous l'autorité de l'archevêque de Suqutra (« Scotra ») se trouvent deux îles jumelles, l'île Mâle et l'île Femelle, la première habitée par les hommes et la seconde par les femmes. Un écho de la même légende se trouve chez plusieurs auteurs chinois, notamment *Chau Ju-Kua*, *His Work on the Chinese and Arab Trade in the twelfth and thirteenth Centuries, entitled Chu-fan-chi*, Translated from the Chinese and Annotated by F. Hirth and W. W. Rockhill, Saint-Petersbourg (Printing Office of the Imperial Academy of Sciences), 1911, p. 151 (l. 38, 4) : « In the Western Sea there is also a country of women where only three females go to every five men... », et n. 2, p. 152.

42. *CIS* II, 3932, 3f ; C. du Mesnil du Buisson, *Inventaire de inscriptions palmyréniennes de Doura Europos*, Paris, 1939, n° 25, l. 2, p. 15-16 ; C. Dunant, *Le Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre*, vol. 3 (*Les Inscriptions*), Rome, 1971, n° 45, l. 11, p. 58, etc.

43. L'association de la préposition /- à l'adverbe *tmn* est attestée dans une autre inscription à Palmyre : *mn dy y'ltmn* « quiconque fera entrer ici », J. Cantineau, *Tadmorrea*, *Syria* 14, 1933, p. 168-202, notamment p. 184.

ment entre ce dieu au nom générique et le « dieu anonyme », dont le culte est bien attesté à Palmyre⁴⁴.

En Palmyrène, le seul dieu 'lh' dont le nom n'est pas spécifié est celui de l'inscription CIS II, 3911, où il est fait mention du « grand dieu de Nazala » ('lh' rb' dnzl'). Par ailleurs, 'lh' accompagne des noms de divinités : Yrhbwł 'lh'⁴⁵, Šdrp' 'lh'⁴⁶, Šy' lqwm 'lh'⁴⁷, Hdryn[ws] 'lh' (Hadrianus divus)⁴⁸, 'lh' 'lksndrws⁴⁹.

En Osrhoène, le 'lh' de certaines inscriptions n'est probablement pas un dieu anonyme, mais un dieu qui avait une identité évidente pour les familiers de ces lieux⁵⁰. A Hātra, la mention du 'lh' seul devait aussi se rapporter à une divinité bien précise, sans que son nom soit nécessairement mentionné. Par ailleurs, 'lh' peut se comprendre également comme un pluriel lorsqu'il n'y a pas d'autre indice qui précise la personne grammaticale (suffixe pronominal ou verbe accordé)⁵¹.

44. Le « dieu anonyme », désigné toujours par la même formule *bryk šmh l'lm'* « celui dont le nom est béni à jamais » (cf. J. G. Février, *op. cit.* [n. 31], p. 120-127), est invoqué à Palmyre dans une centaine d'inscriptions, échelonnées entre 111 et 268 ap. J.-C. Auquel des dieux connus à Palmyre l'identifier, il est difficile de le savoir. Associé dans une inscription à Aglibôl et Malakbêl, il forme avec ces deux divinités une triade et ne peut être par conséquent identifié à l'un d'eux (J. G. Février, *op. cit.* [n. 31], p. 124). Selon Février, ce troisième dieu pourrait être aussi bien Bêl (p. 125), le chef de la grande triade, que Ba'alshamîn, avec une préférence de l'auteur pour un rapprochement avec le dernier (p. 126).

45. CIS II, 3919, 3 ; J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth, 1930, III, p. 29, n° 22, 7.

46. CIS II, 3972, 3.

47. *Ibid.*, 3973, 4.

48. *Ibid.*, 3959, 3.

49. J. Cantineau, *art. cit.* [n. 43], l. 3.

50. Ainsi, dans des inscriptions de Sumatar, du milieu du II^e siècle ap. J.-C., on fait mention de 'lh' : dans As 26, 3, *dkyr [...] qdm 'lh'* « qu'il soit fait mémoire [...] devant le dieu », probablement Maralaha-Sin mentionné sur l'inscription se trouvant de l'autre côté : As 29, 2, *hn' šlm' pqd 'lh' lm' n'* « le dieu a exigé cette image à / pour Ma'ana » ; As 37, 9, *hw 'lh' ydyn* « lui, le dieu, jugera », en référence toujours à Maralaha, mentionné aux l. 7-8 ; sur une stèle votive du temple de Hadad et Atargatis de Doura-Europos, du début du III^e siècle, Bs 1, 8, *dkyr qdm 'lh'* « qu'il soit fait mémoire devant le dieu », sans que le pluriel soit totalement exclu ; sur un autel à encens en provenance de Tell Matin, la Bs 3, 3, fait *l'lh' dyllm* « pour leur dieu » (A. Abou-Assaf, F. Briquel-Chatonnet, « Un autel à encens avec inscription syriaque au musée de Raqqa », *Semitica* 41-42, 1991-1992, p. 183-93 ; H. J. W. Drijvers, J. F. Healey, *op. cit.* [n. 29], p. 198), et encore dans deux autres inscriptions de Sumatar et de Doura, trop fragmentaires et sans contexte pour que l'on puisse déterminer s'il s'agit du singulier ou du pluriel ou si l'on se réfère à un dieu nommé, les As 28, 2 et Bo 2, 3 (H. J. W. Drijvers, J. F. Healey, *op. cit.* [n. 29], p. 95 et 204).

51. Ainsi, les inscriptions H 21, 2, *šlm dy 'lhw mlk' ntw'n šry' plh' 'lh' bryk 'lh' dy [...]* « statue de 'lhw roi de ntw'n šry', craignant le dieu et béni du dieu de [...] » ; H 79, 2 (*dgnldh 'm 'lh'* « dont la fortune est avec le dieu » ; H 169, *lhb dkyr Hn' br Slwk qdm 'lh'* « qu'il soit fait mémoire en bien de Hn' fils de Séleuco, devant le[s] dieu[x] » ; H 200, 8, *dhl 'lh'* « qui vénère le[s] dieu[x] » ; H 106b, 4, *dy 'lh' bhlm' 'lp* « que le dieu leur a appris par le songe » ; H 67, *rb' 'lh'* « le[s] grand[s] dieu[x] » ; et enfin, H 336, 2, *bmlk' dy 'lh'* « par le mlk' du dieu » (F. Vattioni, *Le iscrizioni di Hātra*, Istituto orientale di Napoli, Supplemento n. 28 agli *Annali* XLII, 1981, fasc. 3, p. 31, 49, 67, 73, 56, 46 et 102).

A Palmyre, on trouve une seule autre attestation du mot *šrn*, associé au dieu *Šmš*, dans l'inscription d'une tessère (n° 333) : *Šmš šrn rb'*. La traduction d'André Caquot, « Shams, notre maître sublime »⁵², suppose un recours au phénicien *šr*, attesté également dans l'hébreu *šar* et dans le judéo-araméen *šārā*, « prince, haut fonctionnaire, gouverneur »⁵³. Pour la tablette de Suqutra, cette interprétation reste improbable du fait de la présence du pronom relatif *dy* qui deviendrait superflu (« le dieu, celui qui est notre maître »)⁵⁴.

Si *šrn* était un toponyme (*Sharon*), ce qui justifierait davantage l'emploi du pronom *dy* (« le dieu de Sharon »), celui-ci nous est jusqu'à maintenant inconnu et sans exemple en rapport avec la Syrie-Mésopotamie ou l'Arabie du Sud⁵⁵.

Une autre possibilité d'interprétation de *šrn* consisterait à le rattacher au verbe *šry/h* « installer, faire rester, établir », au *p^oal* ou au *pa^{al}*, ici suivi du suffixe pronominal de la première personne du pluriel ou du singulier. La présence de l'adverbe *tⁿnan* se justifierait davantage : « le dieu qui nous / m'a installé(s) ici. »

L'indétermination du dieu en terre étrangère peut avoir une autre explication : en offrant les bénédictions d'un dieu qui n'était pas nommé, l'auteur se réservait la possibilité d'appeler à une piété qui dépasse les limites d'une seule religion, afin que des individus d'une tout autre religion puissent reconnaître dans ce dieu leur propre divinité.

LES BÉNÉDICTIONS

Les deux bénédictions formulées aux l. 7 et 10 mettent en évidence le caractère commémoratif du texte. La première regarde l'éventuel lecteur, désigné par le suffixe de la 2^e personne du singulier : *ybrwk 'lh' ... lk*, « que le dieu ... te bénisse », ensuite par *gbr* (« homme » l. 8), ce dernier, sujet indéterminé du verbe *yqr'* (inaccompli, 3^e p. sg., l. 9) et qui reçoit, par son indétermina-

52. Dans H. Ingholt, H. Seyrig, J. Starky, A. Caquot, *Recueil des tessères de Palmyre*, Paris, 1955, p. 46 et 150.

53. La traduction est reprise par M. Gawlikowski « ŠMŠ, notre grand maître » (*Le Temple palmyrénien, Palmyra VI*, Varsovie, 1973, p. 103), mais contestée par Milik qui lit *Šmš šdu^u' rb'* « Šams, le grand surveillant » (*Dédicaces*, p. 339).

54. Le pronom relatif s'entendrait mieux dans une construction génitive et le sens du syntagme serait alors « le dieu de notre maître », ce qui impliquerait la référence à un supérieur hiérarchique dont, malheureusement, il n'est pas fait mention par la suite.

55. On connaît la « plaine de Sharon » (*šd šrn*), dans l'inscription phénicienne de Eshmun'azôr (K 11, 14, 19).

tion, la signification plus large de « (tout) homme » ou « quiconque »⁵⁶

La seconde bénédiction, *wybrknn*, un inaccompli *p³al* de la 3^e personne du singulier, augmenté de l’affixe du complément d’objet, de la 1^{re} personne du singulier, « et il me bénira »⁵⁷, ou du pluriel, « et il nous bénira », vise l’auteur lui-même, seul ou avec ses compagnons, qui reçoit en retour la bénédiction du lecteur. Cette bénédiction réciproque n’est pas sans évoquer les formules de salutation.

La demande adressée au passant de se contenter de la seule lecture est exprimée de manière oblique : *wyšbqnh* « et il la laissera (en place) » et rappelle autrement les formules imprécatoires inscrites notamment sur des monuments funéraires. Formuler une bénédiction au bénéfice de celui qui laisserait un objet en place ou le menacer d’une sévère malédiction dans le cas où il serait tenté de l’emporter procurait une garantie minimale aux propriétaires des monuments. Pour la tablette de Suqūtra, l’enjeu n’était certes pas aussi important que pour un monument funéraire ; aussi la formule est-elle allégée des malédictions qui accompagnent souvent les interdictions de violer une sépulture, d’en exhumer les ossements, d’y ensevelir un intrus ou de modifier l’inscription, en y effaçant ou en y ajoutant quoi que ce soit. Toutefois, pour positive qu’elle soit, la formulation n’est pas moins contraignante, ne laissant guère au lecteur d’alternative que la malédiction.

LE COMMERCE DES PALMYRÉNIENS AU MILIEU DU III^e SIÈCLE AP. J.-C.

Rien dans la tablette ne nous renseigne sur les raisons de la présence d’un Palmyrénien à Suqūtra, mais on peut aisément la placer dans le contexte commercial du III^e siècle ap. J.-C. en mer Rouge. La tablette témoigne pour la première fois d’une présence palmyrénienne dans l’île, escale sur la route commerciale qui

56. La lecture *ybrwk*, un inaccompli *p³al* du verbe *brk* « bénir », est certaine, aucune confusion n’étant possible entre le *waw* et le *yod*, bien distincts dans cette écriture. En hébreu biblique, le verbe dénomiatif *brk* signifie « s’agenouiller » à la forme *qal*, mais « bénir » au *pi¹el*. Au *qal*, cependant, le participe passif *brwk* a le sens de « béni », ce qui laisse croire que l’actif a pu également signifier « bénir », bien que les sens se soient par la suite différenciés entre le *qal* et le *pi¹el*. L’emploi du *p³al* de ce verbe, à la place du *pa¹el* habituel en araméen occidental, est ici un *hapax* palmyrénien. S’agirait-il d’un des « emprunts cananéens » dont parle M. Gawlikowski (*Semítica* 51, cf. note 14) ? La conjugaison *p³al* de ce verbe au sens de « bénir » est déjà attestée en syriaque et en mandéen.

57. C’est la lecture proposée par André Caquot, lors de la présentation de l’inscription à l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 5 avril 2002 : « il me bénira et la laissera en place. »

reliait l'Inde à la côte africaine, à l'Éthiopie et à l'Égypte. Probablement embarqué dans un des ports fluviaux de la Mésopotamie, peut-être à Charax-Spasinou ou à Vologésiade, anciens comptoirs palmyréniens, son passage en mer Rouge et par l'île de Suqutra témoigne d'une mobilité palmyrénienne dans les conditions où le commerce avait repris peu à peu après l'avènement de Philippe l'Arabe à la tête de l'Empire (244). La paix conclue par Philippe avec Shapour, le roi des Perses (241-273), rendait cette mobilité encore possible à cette époque sur des routes fluviales et maritimes, alors sous contrôle perse. La deuxième moitié des années 250 fut, si l'on juge d'après les données épigraphiques, assez pacifique en Syrie, malgré les invasions de Shapour soldées par la prise de quelques villes auparavant florissantes de la Syrie, parmi lesquelles Ḥaṭra (242) et Doura-Europos (en 256). Les relations entre les Perses et les Palmyréniens à cette époque ne semblent pas connaître encore de graves crises ; du moins les échanges commerciaux persistent. La rupture des relations perso-palmyréniennes sera provoquée par les défaites infligées par Odéinath, chef de Palmyre, à Shapour (à partir de 260), mais certains négociants devaient s'aventurer encore en mer.

CONCLUSIONS

La tablette de Suqutra est une inscription votive qui ne semble commémorer aucun fait particulier, ni la mémoire d'un défunt, ni l'accomplissement d'un vœu, sinon la présence de son auteur dans ces lieux qui sont, à de nombreux égards, des plus insolites. On ne peut pas ne pas remarquer que l'absence d'un message précis à transmettre contraste fortement avec une volonté manifeste de porter avec précision la date, en excluant que l'inscription ait été réalisée ailleurs que sur place : ce que l'auteur tenait à y inscrire sont, outre son nom, le « maintenant » et le « ici ». Étant donnée la rareté voire l'absence du bois sur l'île, la tablette est en elle-même une offrande faite de la part d'un hôte de passage qui s'exprime dans sa propre langue et autrement que ses compagnons venus d'horizons culturels différents des siens. Ceux-ci avaient laissé leurs noms inscrits à la boue prise sur place, sans s'être muni à l'avance d'inscriptions déjà préparées. Sans doute, Abgar voulait-il se différencier d'eux par le soin de son ouvrage, qu'il a scrupuleusement gravé avant de le déposer au plus profond de la grotte, et probablement après avoir considéré les modestes signatures de ses compagnons. Conscient que son inscription se

démarquait des autres par son soin, sa clarté et la qualité de son support, qu'elle était aussi mobile, nullement fixe comme celles inscrites sur les parois, il demande à l'éventuel lecteur de la laisser en place. N'ayant plus rien d'autre à ajouter, l'auteur finit son texte alors que le champ d'écriture lui aurait permis d'y inscrire davantage de texte.

M. GOREA

*
* *

MM. André CAQUOT, Pierre-Sylvain FILLIOZAT et Jean RICHARD interviennent après cette note d'information.

ADDENDA

1. Shaul Shaked, que nous remercions chaleureusement pour son avis, propose une lecture et une traduction de la ligne 6 différentes de la nôtre, *'t bkr' dy npšy* (au lieu de *'t bkr' dy nyšy*) : « je suis venu contre ma volonté, (ici, ...) », littéralement « dans la douleur / tristesse de mon âme ». En effet, en araméen occidental et en syriaque, le verbe *kr'* (ou *krh*) peut avoir le sens de « ressentir de la douleur, être malade » ou d'« être triste, s'attrister ». Cependant, une forme nominale *kr'* au sens de « tristesse » ou « maladie » n'est pas encore attestée (mais *kûrhon* « maladie »). Concernant la lecture *npšy* (au lieu de *nyšy*), elle supposerait un *pe* quelque peu inhabituel. Généralement, dans l'écriture cursive, cette lettre est plus haute et angulaire, à la base ou dans sa partie supérieure, dépassant le module des lettres moyennes pour s'approcher des *lamed*, *kaf* ou *samekh* (comme dans les inscriptions CIS 4049 ; 4179 ; 4219, 1 ; 4225, 1 ; 4286, 1 ; 4379, 1). Cependant, nous notons que, dans certaines autres inscriptions en écriture cursive, le *pe* peut avoir la même courbure et proportion que le *yod* : *idem* 4166 ; 4401, 4 ; 4460, 3 et 4576, 3).

2. L'étude des inscriptions indiennes, évoquée p. 427, devrait avoir pour référence : M. D. Bukharin, I. Strauch, « The Indian Inscriptions from the Ḥoq Cave, Suquṭrā », à paraître dans *The Silk Road Art and Archaeology*.